

2016

MANUEL DE DRILL POUR LES CADETS ET LES OFFICIERS DE LA LIGUE NAVALE

LN 225



MANUEL DE DRILL POUR LES CADETS ET LES OFFICIERS DE LA LIGUE NAVALE

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3
Chapitre 1 - Introduction.....	1
1.01 Objectif.....	1
1.02 But	1
1.03 Généralités.....	1
1.04 Drill et procédure.....	1
1.05 Pause réglementaire	2
1.06 Normes du drill	2
1.07 Particularités	2
Chapitre 2 - Exercice de base de section à la halte	3
2.01 La position de garde-à-vous.....	3
2.02 Passage de garde-à-vous à repos – « Section, REPOS ».....	4
2.03 Passage de repos à repos à volonté – « Section, REPOS À VOLONTÉ »	4
2.04 Passage de repos à garde-à-vous – « Section, Atten – TION »	4
2.05 Alignement par la droite – « Section, Alignement – À DROITE ».....	5
2.06 Fixe – « Section – FIXE ».....	6
2.07 Ouverture des rangs – « Section, RANGS OUVERTS »	6
2.08 Fermeture des rangs – « Section, RANGS FERMÉS »	8
2.09 Tourner à gauche à la halte – « Section, TOURNER À GAUCHE »	8
2.10 Tourner à droite à la halte – « Section, TOURNER À DROITE ».....	9
2.11 Demi-tourner à la halte – « Section, demi – TOURNER »	10
2.12 Saluer de la main à la halte – « Section, à l'avant – SALUER »	10
2.13 Se découvrir – « Section, coiffure – BAS ».....	11
2.14 Se couvrir – « Section, coiffure – TÊTE ».....	12
2.15 Rompre les rangs – « Section, rom – PER ».....	12
Chapitre 3 - Exercice de base de section en marche	14
3.01 Marcher au pas cadencé – « Section, Pas cadencé – MARCHÉ ».....	14
3.02 Faire halte au pas cadencé – « Section – HALTE » (donné sur le pied gauche)	15
3.03 Marquer le pas – « Section, Marquer – LE PAS » (donné sur le pied droit).....	16
3.04 Avancer – « Section, Avan – CER » (lancé sur le pied gauche)	16
3.05 Conversion au pas cadencé – « Gauche/Droite – CONVERSION ».....	17
3.06 Tourner à gauche au pas cadencé – « Section, Tourner – À GAUCHE » (ordre lancé sur le pied droit)	17
3.07 Saluer en marche - « Section, à droite (gauche) – SALUER » (lancé sur le pied gauche).....	19
3.08 Yeux à droite (gauche) - « Section, Yeux – À DROITE (GAUCHE) » (lancé sur le pied gauche).....	20
3.09 Position fixe - « Section, position – FIXE » (lancé sur le pied gauche)	20
Chapitre 4 - Instruction du drill	21
4.01 Apparence et allure de l'instructeur	21
4.02 Démonstrations.....	21

4.03 Vérification	21
4.04 Vocabulaire	21
4.05 Périodes de repos	21
4.06 Fautes de l'instructeur	21
4.07 Séquence d'une leçon de drill	21
CHAPITRE 5 - État de l'effectif	23
5.01 FORMATIONS	23
5.02 Positions	24
5.03 PROCÉDURES D'INSPECTION FORMELLE	25
5.04 PRISE DE COMMANDEMENT	30

Chapitre 1 - Introduction

1.01 Objectif

- a) Cette publication donne des instructions sur les procédures des cérémonies auxquelles participent les cadets de la Ligue navale. Elle donne aussi des indications et établit l'uniformité pour les drills et le cérémonial spécifiques aux cadets de la Ligue navale. Cela permettra à tous les corps de cadets de la Ligue navale d'agir conformément aux usages et aux meilleures traditions de la Ligue navale du Canada.

1.02 But

- a) Le but du drill et du cérémonial est de contribuer à l'efficacité et de maintenir le niveau d'excellence que les cadets doivent démontrer pendant l'exécution du drill et du cérémonial :
 - i. S'assurer que les cadets défilent efficacement et manœuvrent ensemble, en ne faisant qu'un;
 - ii. Promouvoir l'autodiscipline, la vivacité, la précision, la fierté, la stabilité et la cohésion nécessaires au succès.

1.03 Généralités

- a) Les recrues observent d'abord l'organisation de l'équipage du navire et la hiérarchie sur le terrain de parade. Là, les officiers, les cadets-maîtres et les cadets ont chacun leurs responsabilités et fonctions à remplir.

1.04 Drill et procédure

- a) Le drill est composé de positions, de mouvements et d'évolutions standards effectués en réponse à des ordres de commandement particuliers, p. ex., « ATTENTION » et « COIFFURE – BAS ». Dans ce manuel, ces commandements apparaissent après le titre de chacun des mouvements, entre guillemets. Aucune variation n'est permise, sauf indication contraire dans ce manuel, afin de s'assurer que toute l'organisation des cadets de la Ligue navale défile et manœuvre de la même façon.
- b) On fait précéder chaque commandement du terme « section ». Il faut le dire avant les commandements pendant les leçons et les exercices de drill. Lors du drill pendant les cérémonies, la division recevra un nom à utiliser à la place de « section » si elle n'en a pas déjà un (c.-à-d. le nom de la division). Les commandements peuvent aussi être précédés du terme « Équipage du navire » ou « Compagnie », selon la situation.

1.05 Pause réglementaire

- a) La pause réglementaire entre deux mouvements de drill est de deux mesures de pas cadencé, c'est-à-dire quarante mouvements à la minute.
- b) Lors des premières étapes de la formation, la division pourra marquer la cadence du pas lors de l'exécution des mouvements du drill.
- c) Pour avertir la division de marquer la cadence du pas, l'instructeur fera précéder le commandement du mouvement du commandement préparatoire MARQUER LA CADENCE DU PAS. Par exemple, au commandement MARQUER LA CADENCE DU PAS, TOURNER À DROITE, la division :
 - i. exécute le premier mouvement de tourner à l'ordre de commandement et prononce simultanément « Un »;
 - ii. après avoir effectué le premier mouvement, prononce « Deux », « Trois » pendant la pause réglementaire;
 - iii. prononce « Un » lors de l'exécution du dernier mouvement.
 - iv. après avoir terminé un mouvement de la marche, doit compter les pas pendant trois mesures, c'est-à-dire au pas cadencé, « Gauche-Droite-Gauche ».

1.06 Normes du drill

- a) Les mouvements de drill exagérés ou modifiés et les idiosyncrasies (façon particulière à chacun de réagir) démontrent une formation inefficace et sans discipline ainsi que l'incapacité de l'unité à se concentrer sur le but et l'usage du drill dans les organisations de cadets modernes.
- b) Le drill bien enseigné et bien exécuté crée une fierté personnelle, une vivacité mentale, une précision et un esprit de corps qui aideront le cadet à obéir instinctivement aux ordres en tout temps.
- c) Un bon drill, bien préparé, surveillé de près et précis, est un exercice d'obéissance et de vivacité. Il établit la norme pour l'exécution de toute tâche, à la fois pour l'individu et pour l'unité, et crée une relation de confiance entre le commandant et le subordonné, qui est essentielle à une bonne motivation.

1.07 Particularités

- a) Lorsque le mouvement exige de lever la jambe ou de la soulever du pont, le pied et la jambe inférieure doivent rester sans tension, les orteils naturellement pointés vers le bas. Le pied doit être soulevé pour que les orteils soient à 15 cm du pont.
- b) Lorsque le mouvement exige de placer le pied sur le pont, l'individu doit utiliser une « touche pointe-talon » dans laquelle l'orteil est toujours posé sur le pont avant le talon.

Chapitre 2 - Exercice de base de section à la halte

2.01 La position de garde-à-vous

a) But : Position de disponibilité à utiliser :

- i. lorsque vous parlez à un supérieur (un officier);
- ii. lorsque vous êtes prêts à marcher et lorsque vous arrêtez de marcher;
- iii. pendant les inspections;
- iv. pendant les cérémonies des couleurs et du crépuscule.

b) Il faut que :

- i. les talons se touchent et soient alignés;
- ii. les pieds soient tournés vers l'extérieur à un angle de 30 degrés;
- iii. le corps soit d'aplomb et le poids réparti également sur les deux pieds;
- iv. les épaules soient à niveau et à angle droit avec l'avant;
- v. les pouces doivent toucher la couture de la jambe du pantalon et pointer vers le bas, les jointures touchant la jambe du pantalon;
- vi. les bras bien droits sur le côté, les coudes et les poignets touchant le corps;
- vii. la tête et les yeux tournés droit devant.

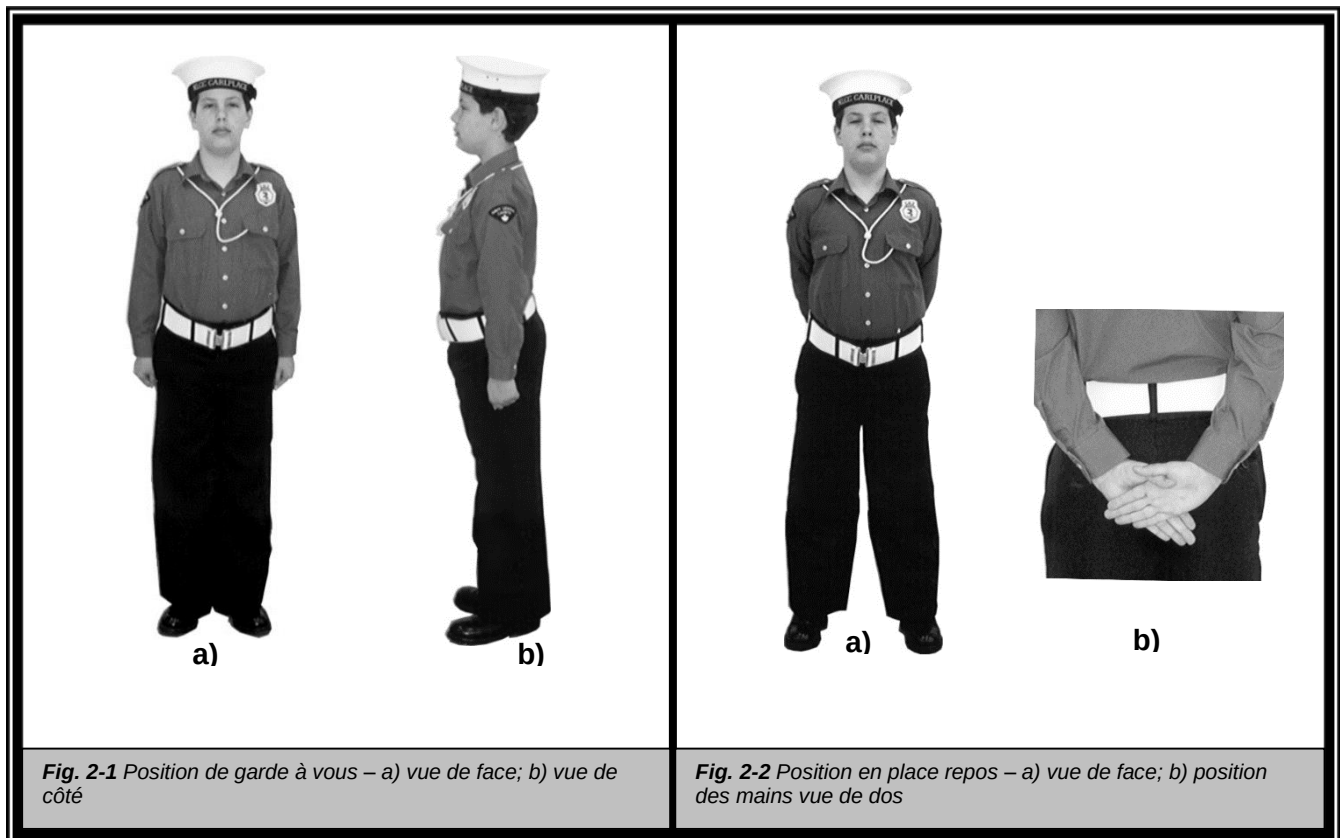


Fig. 2-1 Position de garde à vous – a) vue de face; b) vue de côté

Fig. 2-2 Position en place repos – a) vue de face; b) position des mains vue de dos

REMARQUE : Bien que ce soit une position immobile, n'oubliez pas de ne pas contracter les muscles et de respirer régulièrement! Vous pouvez aussi bouger vos orteils et plier LÉGÈREMENT les genoux pour être à l'aise. Il est aussi important de porter l'uniforme comme il faut, sans être incommodé par une ceinture trop serrée ou une casquette trop petite.

- c) Si vous ne vous sentez pas bien, vous pouvez rompre les rangs. Vous devez alors enlever votre coiffure (la tenir) et vous agenouiller. Votre instructeur de drill verra votre signal et vous escortera à l'extérieur de l'aire de parade pour vous reposer.

2.02 Passage de garde-à-vous à repos – « Section, REPOS »

- a) But : une version plus confortable de la position de garde-à-vous qui devrait être utilisée lorsque vous êtes en position immobile pendant plus longtemps.
- b) Il faut :
 - i. lever le pied gauche de 15 cm au-dessus du pont en pliant la jambe gauche et en laissant le bas de la jambe pendre librement;
 - ii. redresser la jambe gauche et placer le pied gauche à environ 25 cm du pied droit (ou de la largeur des épaules);
 - iii. placer les deux bras derrière le dos quand le pied gauche touche le pont;
 - iv. mettre la main droite dans la paume de la main gauche;
 - v. croiser les pouces et allonger les doigts;
 - vi. répartir le poids du corps également sur les deux pieds;
 - vii. pour le reste du corps, c'est comme pour la position de garde-à-vous.
- c) La synchronisation pour ce mouvement est simplement : « UN », prononcé quand le pied gauche touche le pont.

2.03 Passage de repos à repos à volonté – « Section, REPOS À VOLONTÉ »

- a) But : Utilisé lorsqu'il est temps pour la division de se détendre. Cet ordre n'est donné que lorsque la division est en position de repos.
- b) Il faut :
 - i. fermer les mains et les placer sur les côtés comme dans la position de garde-à-vous;
 - ii. observer une pause réglementaire (1 seconde);
 - iii. laisser son corps se détendre – SANS S'EFFONDRE! – il ne faut ni bouger les pieds ni parler.
- c) La synchronisation pour ce mouvement est simplement : « UN », prononcé quand les bras atteignent le côté du corps.

2.04 Passage de repos à garde-à-vous – « Section, Atten – TION »

- a) But : Utilisé pour amener la division en position de garde-à-vous et pour continuer avec d'autres mouvements comme marcher ou rompre

b) Il faut :

- i. porter le pied gauche vers la droite en pliant le genou gauche et en gardant le pied et le bas de la jambe détendus;
- ii. allonger la jambe gauche et placer le pied gauche à côté du pied droit;
- iii. placer les pieds selon un angle de 30 degrés comme dans la position de garde-à-vous;
- iv. placer les deux bras derrière le dos quand le pied gauche touche le pont;
- v. ramener les mains et les bras à la position de garde-à-vous;
- vi. répartir le poids du corps également sur les deux pieds.

c) La synchronisation pour ce mouvement est simplement : « UN », prononcé quand le pied gauche est placé sur le pont.

REMARQUE : Il n'y a qu'un seul ordre qui peut être exécuté à partir de la position repos à volonté. Quand vous entendez le début de l'ordre d'exercice suivant, vous devez immédiatement prendre la position de repos.

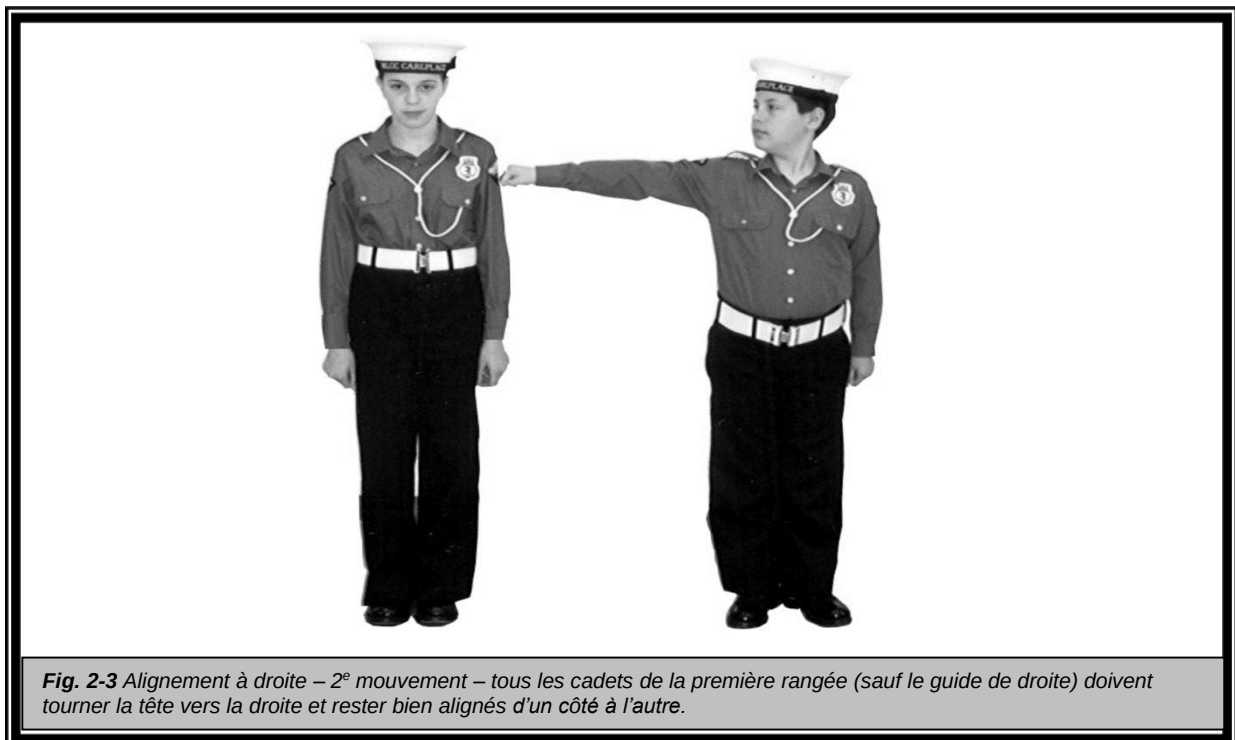
2.05 Alignement par la droite – « Section, Alignement – À DROITE »

a) But : Garder une division alignée de gauche à droite et de l'avant à l'arrière.

b) Cet ordre est divisé en 3 mouvements :

c) 1^{er} mouvement

- i. le cadet à droite sur le rang avant demeure au garde-à-vous;



- ii. tous les autres font un pas de 40 cm vers l'avant avec le pied gauche, plient le genou droit et ramènent le pied droit à côté du pied gauche pour prendre la position de garde-à-vous.
- d) Illustration du 2^e mouvement
- e) 2^e mouvement
 - i. les cadets du rang de droite restent au garde-à-vous;
 - ii. tous les autres tournent la tête et les yeux aussi loin que possible vers la droite sans forcer;
 - iii. en même temps, tous les cadets de la première rangée, sauf le guide de droite, étirent complètement le bras droit jusqu'à l'épaule du cadet à leur droite, le bras bien parallèle au sol;
 - iv. les mains sont fermées comme pour la position de garde-à-vous;
 - v. le dos de la main gauche est tourné vers le haut;
- f) 3^e mouvement
 - i. le guide de droite reste au garde-à-vous;
 - ii. tous les autres membres de la division s'alignent à la bonne distance par petits pas rapides jusqu'à ce qu'ils soient dans la position voulue;
 - iii. le mouvement commence du pied gauche.
- g) Synchronisation : Quand les 3 mouvements sont exécutés l'un après l'autre, la pause réglementaire est comptée entre chacun. La synchronisation pour ce mouvement est « 1...2...3...1...2...3...1 », où le premier « 1 » est prononcé lorsque le pied droit est posé sur le pont, et où le déplacement en position se produit immédiatement après le dernier « 1 ».

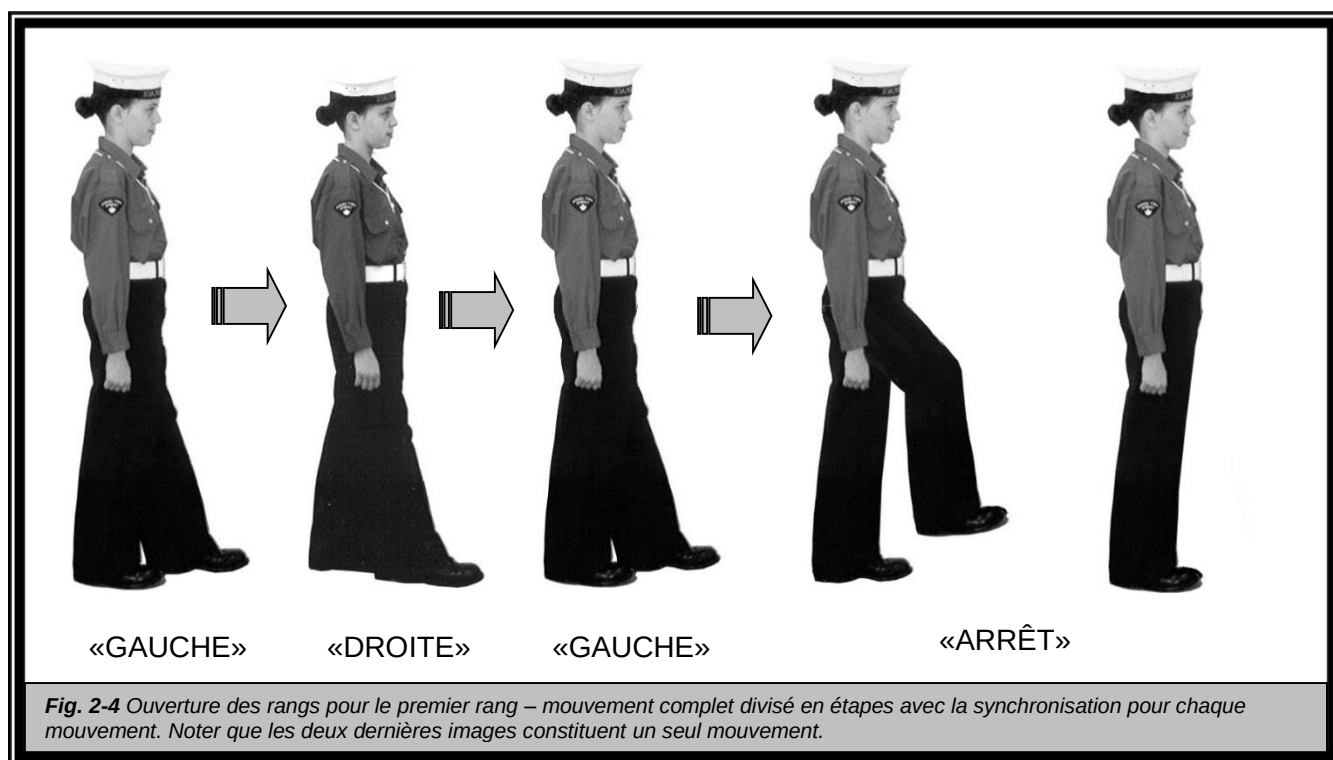
2.06 Fixe – « Section – FIXE »

- a) But : permet aux cadets de la division de prendre la position de garde-à-vous après un alignement par la droite.
- b) Il faut :
 - i. sur l'ordre, fixer la tête et les yeux droits devant et, en même temps, mettre le bras droit sur le côté comme pour la position de garde-à-vous.
- c) La synchronisation pour ce mouvement est simplement « UN », prononcé quand le bras droit est en bas, en position de garde-à-vous.

2.07 Ouverture des rangs – « Section, RANGS OUVERTS »

- a) But : Accroître la distance entre les rangs pour les inspections et les mouvements avec arme.

- b) Cet ordre comprend quatre mouvements. Les mouvements décrits ci-dessous s'appliquent à une division qui a trois rangs. Si elle n'en a que deux, le rang avant reste en position de garde-à-vous.
- c) 1^{er} mouvement
- i. les cadets du rang avant font, du pied gauche, un pas de 35 cm vers l'avant;
 - ii. les cadets du rang arrière font, du pied gauche, un pas de 35 cm vers l'arrière;
 - iii. le reste du corps demeure en position de garde-à-vous (ne pas balancer les bras);



- d) 2^e et 3^e mouvements
- i. les cadets du rang avant font 2 autres pas de 35 cm, d'abord du pied droit puis du pied gauche;
 - ii. les cadets du rang arrière font 2 autres pas de 35 cm, d'abord du pied droit puis du pied gauche.
- e) 4^e mouvement
- i. les cadets du rang avant plient le genou droit et ramènent leur pied droit à côté du pied gauche au pas cadencé pour prendre la position de garde-à-vous.
- f) Synchronisation : Lorsque les mouvements sont combinés, il n'y a PAS de pause réglementaire et les pas vers l'avant et l'arrière se font sans arrêt. La synchronisation pour ce mouvement est « GAUCHE-DROITE-GAUCHE-HALTE ».

REMARQUE : Il est important pour les cadets de s'exercer à regarder du coin de l'œil afin de garder l'alignement lorsqu'ils bougent dans les rangs. Essayez de ne pas bouger la tête! Ce mouvement est habituellement suivi d'un ordre d'alignement par la droite.

2.08 Fermeture des rangs – « Section, RANGS FERMÉS »

- a) But : Pour refermer les rangs après l'ouverture des rangs.
- b) Cet ordre comprend quatre mouvements :
- c) 1^{er} mouvement
 - i. les cadets du rang avant font, du pied gauche, un pas de 35 cm vers l'arrière;
 - ii. les cadets du rang arrière font, du pied gauche, un pas de 35 cm vers l'avant;
 - iii. le reste du corps demeure en position de garde-à-vous.
- d) 2^e et 3^e mouvements
 - i. les cadets du rang avant font 2 autres pas de 35 cm, d'abord du pied droit vers l'arrière puis du pied gauche;
 - ii. les cadets du rang arrière font 2 autres pas de 35 cm vers l'avant, d'abord du pied droit puis du pied gauche.
- e) 4^e mouvement
 - i. les cadets du rang avant plient le genou droit et ramènent leur pied droit à côté du pied gauche au pas cadencé pour prendre la position de garde-à-vous.
- f) Synchronisation : Lorsque les mouvements sont combinés, il n'y a PAS de pause réglementaire et les pas vers l'avant et l'arrière se font sans arrêt. La synchronisation pour ce mouvement est « GAUCHE-DROITE-GAUCHE-HALTE ».

REMARQUE : Il est important pour les cadets de s'exercer à regarder du coin de l'œil afin de garder l'alignement lorsqu'ils bougent dans les rangs. Essayez de ne pas bouger la tête! Ce mouvement est habituellement suivi d'un ordre d'alignement par la droite.

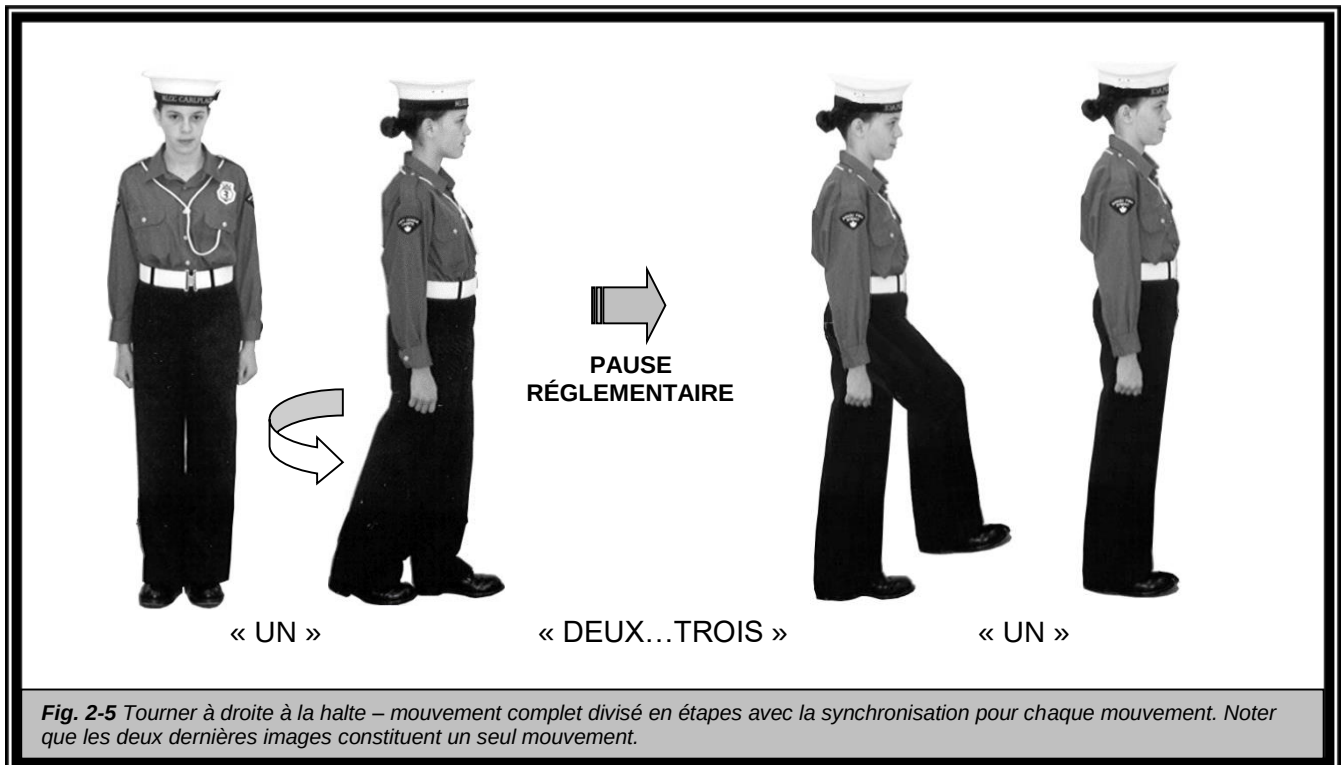
2.09 Tourner à gauche à la halte – « Section, TOURNER À GAUCHE »

- a) But : Faire tourner le cadet ou division un virage à gauche de 90°.
- b) Cet ordre comprend deux mouvements :
- c) 1^{er} mouvement
 - i. maintenir la position de garde-à-vous avec le haut du corps;
 - ii. garder les bras sur le côté et les genoux arc-boutés;
 - iii. pivoter de 90° vers la gauche sur le talon gauche et l'orteil du pied droit
- d) 2^e mouvement

- i. plier le genou droit et prendre la position de garde-à-vous.
- e) Synchronisation : Quand les deux mouvements sont combinés, la synchronisation pour le tourner à gauche est « 1...2...3...1 ».

2.10 Tourner à droite à la halte – « Section, TOURNER À DROITE »

- a) But : Faire tourner le cadet ou division un virage à droite de 90°.
- b) Cet ordre comprend deux mouvements :



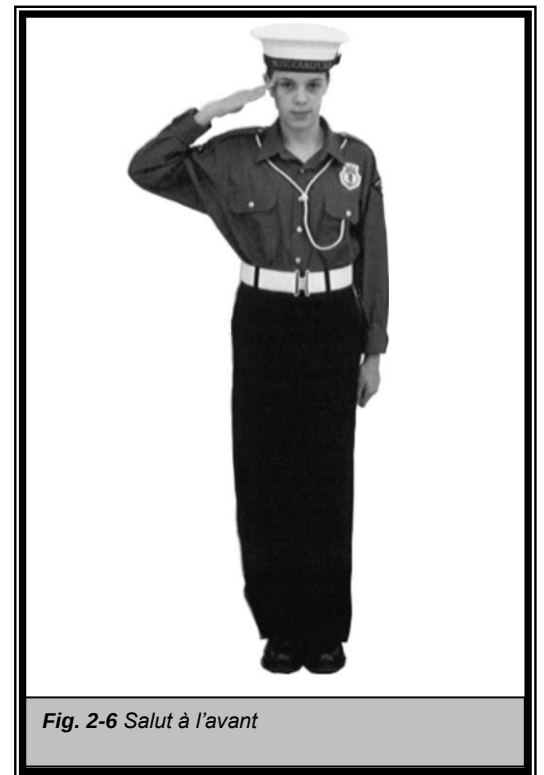
- c) 1^{er} mouvement
 - i. maintenir la position de garde-à-vous avec le haut du corps;
 - ii. garder les bras sur le côté et les genoux arc-boutés;
 - iii. pivoter de 90° vers la gauche sur le talon droit et l'orteil du pied gauche.
- d) 2^e mouvement
 - i. plier le genou gauche et prendre la position de garde-à-vous.
- e) Synchronisation : Quand les deux mouvements sont combinés, la synchronisation pour le tourner à droite est « 1...2...3...1 ».

2.11 Demi-tourner à la halte – « Section, demi – TOURNER »

- a) But : Faire tourner le cadet ou division sur 180°, toujours vers la droite.
- b) Cet ordre comprend deux mouvements :
- c) 1^{er} mouvement
 - i. garder la position de garde-à-vous avec le haut du corps;
 - ii. garder les bras le long du corps et arc-bouter les deux genoux;
 - iii. pivoter à droite de 180° sur le talon droit et l'orteil du pied gauche.
- d) 2^e mouvement
 - i. plier le genou gauche et prendre la position de garde-à-vous.
- e) Synchronisation : Quand les deux mouvements sont combinés, la synchronisation pour le tourner à gauche est « 1...2...3...1 »

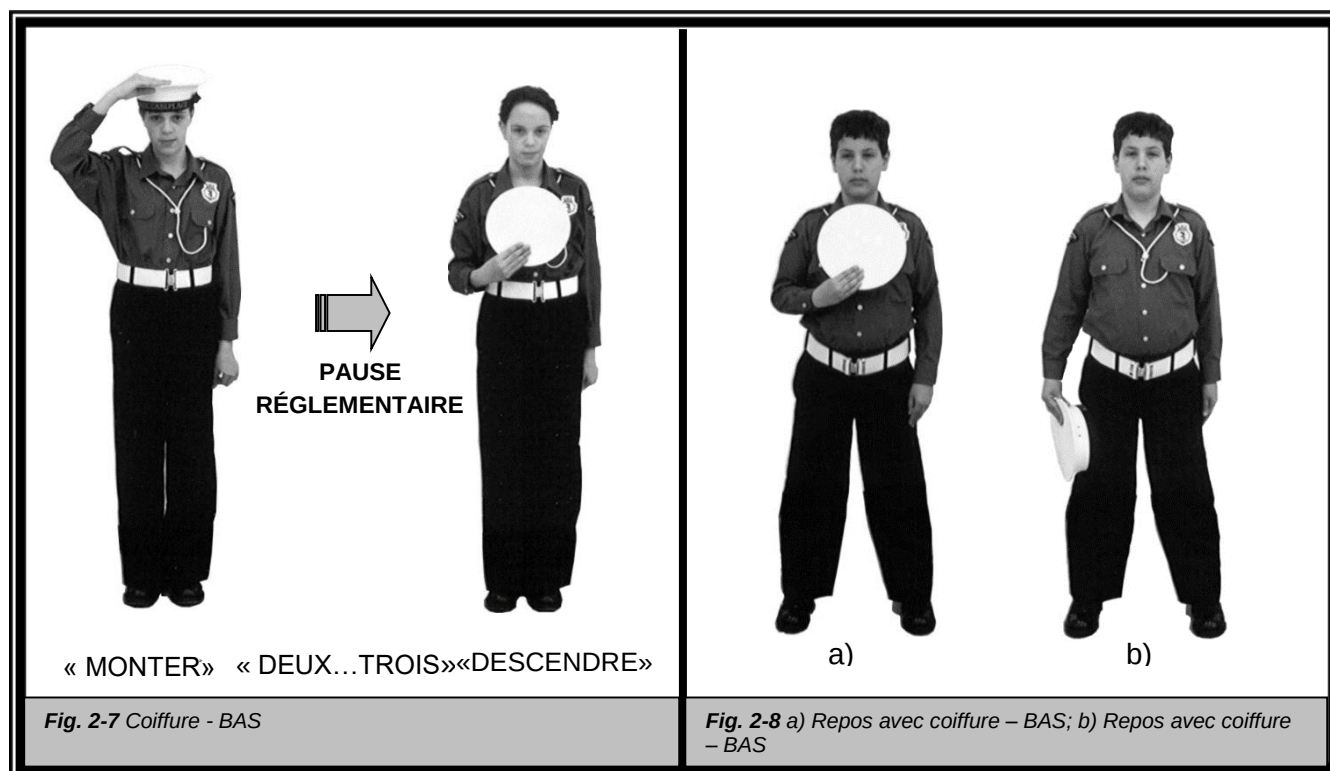
2.12 Saluer de la main à la halte – « Section, à l'avant – SALUER »

- a) But : Le mouvement est utilisé :
 - i. lorsqu'on croise un officier;
 - ii. avant de parler à un officier et après lui avoir parlé;
 - iii. pendant qu'on hisse ou baisse le drapeau canadien (cérémonies des couleurs et du crépuscule);
 - iv. pendant qu'on joue l'hymne national.
- b) Cet ordre comprend deux mouvements :
- c) 1^{er} mouvement
 - i. plier le coude droit et ouvrir la paume de la main droite;
 - ii. lever la main droite jusqu'à l'extérieur de la paupière droite par le chemin le plus court (en ligne droite);
 - iii. tendre le pouce et les doigts de la main droite de manière à ce que l'index touche le coin de la paupière;
 - iv. garder la main, le poignet et l'avant-bras en ligne droite
 - v. garder l'avant-bras parallèle au pont
- d) 2^e mouvement
 - i. rabaisser le bras droit le long du corps et prendre la position de garde-à-vous.



- e) Synchronisation : Quand les mouvements sont faits l'un après l'autre, la pause réglementaire est comptée. La synchronisation pour ce mouvement est « **monter...2...3...descendre** ».

2.13 Se découvrir – « Section, coiffure – BAS »



- a) But : Utilisé pour les prières et, parfois, quand l'ordre est donné de se détendre dans une parade.

Cet ordre comprend deux mouvements :

- b) 1^{er} mouvement

- i. porter la main droite à la palette de la casquette par le chemin le plus court
- ii. prendre l'avant de la casquette entre le pouce et l'index
- iii. garder les doigts alignés et parallèles aux épaules
- iv. garder l'avant-bras parallèle au pont.

- c) 2^e mouvement

- i. ramener la casquette au centre de la poitrine
- ii. garder la casquette entre les doigts et la tenir par-dessus la main

- d) Synchronisation : Quand les mouvements sont faits l'un après l'autre, la pause réglementaire est comptée. La synchronisation pour ce mouvement est « **monter 2...3...baisser** ».

REMARQUES :

La position de repos avec coiffure - BAS - est la même que la « position de repos », sauf que les mains et la casquette restent dans la même position que ci-dessus;

Pour la position de repos à volonté avec coiffure - BAS, baisser le bras droit (avec la casquette) sur le côté droit du corps en gardant la même prise et en assurant que le bras droit est tendu;

En position de « repos à volonté », reprendre la position de « repos » dès le début de l'ordre suivant;

La position de repos à garde-à-vous avec coiffure - BAS - est la même que la position de « garde-à-vous », sauf que les mains et la casquette restent dans la même position.

2.14 Se couvrir – « Section, coiffure – TÊTE »

- a) But : Pour ramener les cadets dans la position de garde-à-vous, une fois la coiffure retirée.
- b) Cet ordre comprend deux mouvements :
- c) 1^{er} mouvement
 - i. lever la casquette et la mettre sur la tête – NE PAS L'AJUSTER;
 - ii. garder la même prise sur la casquette;
 - iii. s'assurer que la main, le poignet et l'avant-bras sont alignés;
 - iv. garder l'avant-bras parallèle au pont.
- d) 2^e mouvement
 - i. retourner le bras droit dans la position de garde-à-vous par le chemin le plus court.
- e) Synchronisation : Quand les mouvements sont faits l'un après l'autre, la pause réglementaire est comptée entre chacun. La synchronisation pour ce mouvement est « **monter ...2...3... descendre** ».

2.15 Rompre les rangs – « Section, rom – PER »

- a) But : Laisser les cadets d'une division continuer de façon uniforme
- b) Il faut que :
 - i. les 1^{er} et 2^e mouvements fassent un tourner à droite à la halte (1...2...3...**1**);
 - ii. le troisième mouvement consiste à faire trois pas au pas cadencé avant de rompre à leur propre temps (gauche...droite...gauche);
 - iii. si un officier est dans la parade ou est présent à un exercice, une « salutation de la main à la halte » est exécutée entre le tourner à droite et la marche (la pause réglementaire est encore observée entre chaque mouvement).

- c) Synchronisation : Quand les mouvements sont combinés, une pause réglementaire est observée entre chacun d'eux. Voici l'ensemble de la synchronisation :

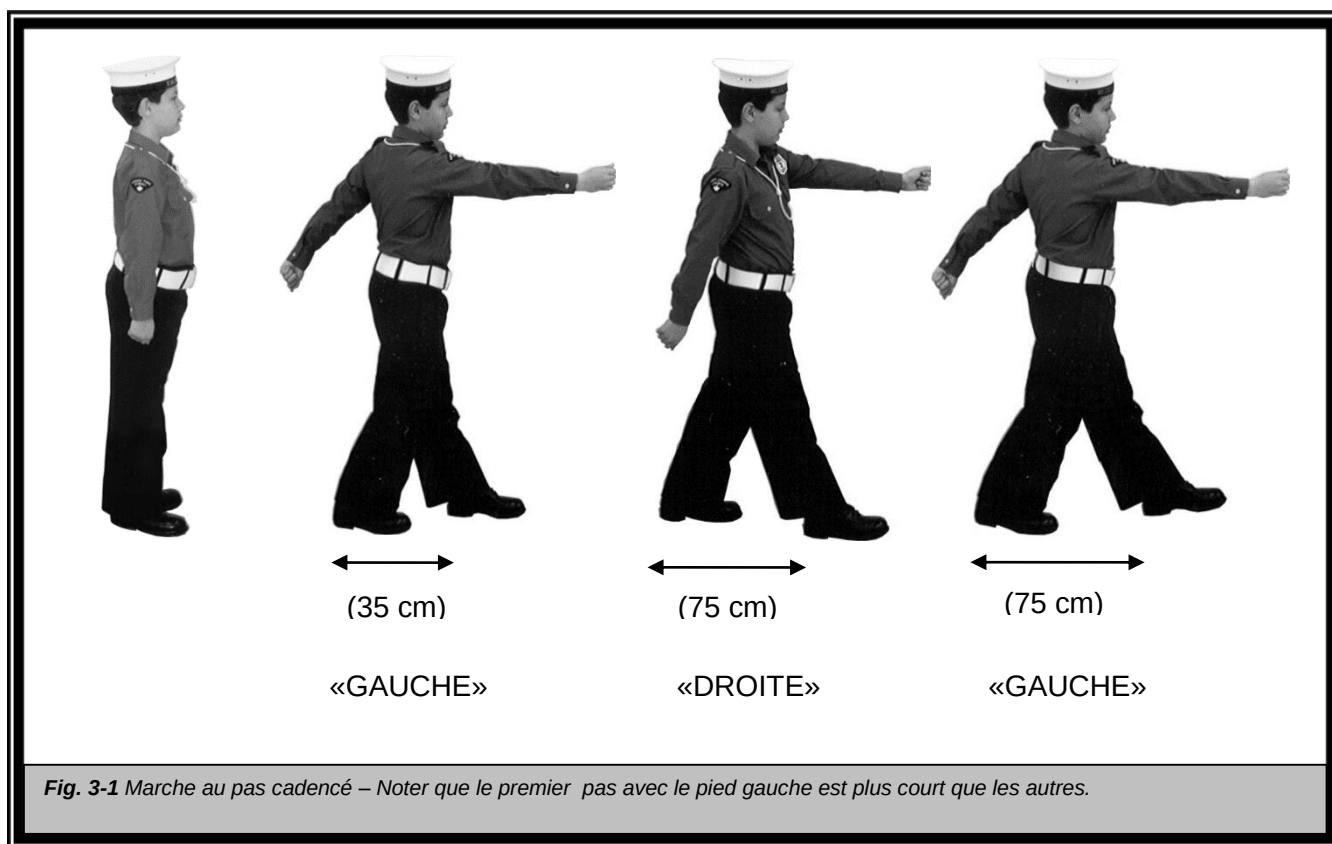
aucun officier dans la parade – « 1...2...3...1...2...3...gauche...droite...gauche »

un officier dans la parade – « 1...2...3...1...2...3...**monter**...2...3... **descendre**...2...3...
gauche...droite...gauche»

Chapitre 3 - Exercice de base de section en marche

3.01 Marcher au pas cadencé – « Section, Pas cadencé – MARCHÉ »

- a) But : Marcher est la méthode que nous utilisons pour passer d'un lieu à un autre
- b) Cet ordre comprend trois mouvements :
- c) 1^{er} mouvement
 - i. du pied gauche, faire un pas en avant d'environ 35 cm;
 - ii. balancer le bras droit en avant en veillant à aligner la main sur la taille;
 - iii. balancer le bras gauche en arrière en veillant à aligner la main sur la taille;
 - iv. garder la tête et les yeux vers l'avant;
 - v. garder les bras bien droits – PAS DE COUDES LEVÉS!
- d) 2^e mouvement
 - i. faire un pas de 75 cm avec le pied droit;
 - ii. balancer le bras droit jusqu'en arrière;
 - iii. balancer le bras gauche droit devant;
 - iv. garder tout le reste comme dans le 1^{er} mouvement.



e) 3^e mouvement

- i. continuer de marcher vers l'avant en faisant un pas de 75 cm avec le pied gauche;
- ii. continuer de balancer les bras comme dans les deux premiers mouvements.

- f) Synchronisation : Quand les trois mouvements sont combinés, NE PAS observer la pause réglementaire entre chacun d'eux. La synchronisation pour ce mouvement est : « gauche...droite...gauche ».

3.02 Faire halte au pas cadencé – « Section – HALTE » (donné sur le pied gauche)

- a) But : Arrêter une personne ou une division en marche

- b) Cet ordre comprend trois mouvements :

- c) 1^{er} mouvement – L'ordre « HALTE » est lancé quand le pied gauche touche le pont

- i. faire un pas de marche normal (75 cm) avec le pied droit
- ii. balancer le bras gauche en avant et le bras droit en arrière comme pour marcher au pas cadencé

- d) 2^e mouvement

- i. faire un pas de 35 cm avec le pied gauche
- ii. balancer le bras droit en avant et le bras gauche en arrière

- e) 3^e mouvement

«SECTION – HALTE»

- i. plier le genou droit et le redresser au pas cadencé
- ii. placer les deux bras le long du corps et prendre la position de garde-à-vous

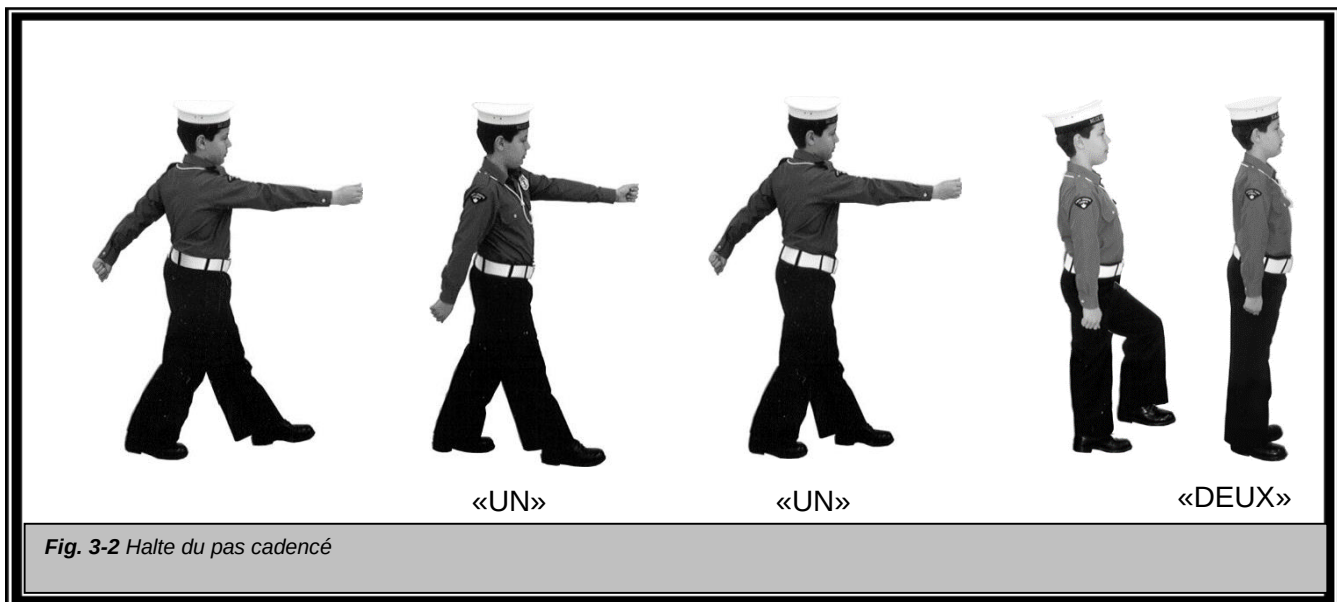


Fig. 3-2 Halte du pas cadencé

- f) Synchronisation : Quand les trois mouvements sont combinés, NE PAS observer la pause réglementaire entre chacun d'eux. La synchronisation pour ce mouvement est « un...un...deux ».

3.03 Marquer le pas – « Section, Marquer – LE PAS » (donné sur le pied droit)

- a) But : Cet ordre arrête la division temporairement (pas plus de quelques secondes) et est surtout utilisé durant les parades
- b) Cet ordre comprend trois mouvements :
- c) 1^{er} mouvement – l'ordre « marquer le pas » est lancé quand le pied droit touche le pont
 - i. faire un pas de 35 cm avec le pied gauche
 - ii. balancer le bras droit en avant et le bras gauche en arrière
- d) 2^e mouvement
 - i. garder la jambe droite tendue et la ramener à côté de la jambe gauche
 - ii. garder le bras le long du corps comme dans la position de garde-à-vous
 - iii. lever le pied gauche de 15 cm au-dessus du pont en pliant la jambe gauche et en laissant le bas de la jambe pendre librement
 - iv. rabaisser la jambe gauche en position de garde-à-vous
- e) 3^e mouvement
 - i. répéter le 2^e mouvement avec la jambe droite
 - ii. continuer de marcher sur place
 - iii. garder la même cadence (synchronisation) que pour la marche
- f) Synchronisation : Quand les trois mouvements sont combinés, NE PAS observer la pause réglementaire entre les deux. La synchronisation pour ce mouvement est « (attention)...gauche...droite...gauche ».

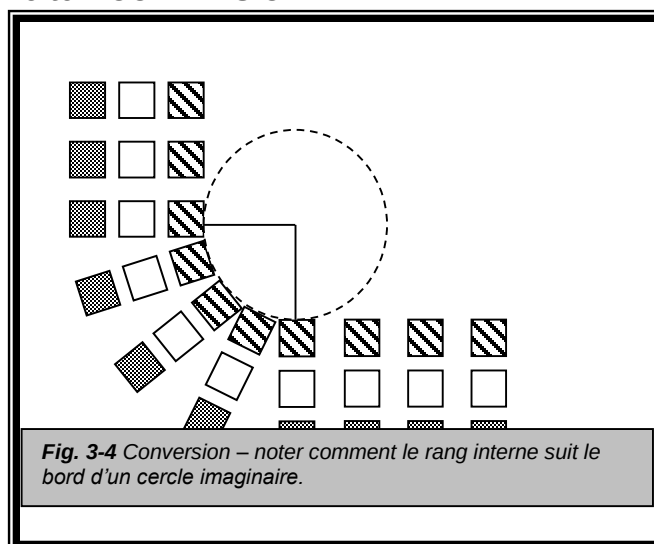
3.04 Avancer – « Section, Avan – CER » (lancé sur le pied gauche)

- a) But : Commencer à marcher à partir de « Marquer le pas »
- b) Cet ordre comprend deux mouvements :
- c) 1^{er} mouvement
 - i. faire un autre « marquer le pas » avec le pied droit
- d) 2^e mouvement
 - i. lancer le pied gauche en avant et faire un pas de 35 cm
 - ii. continuer de marcher en balançant les bras

- e) Synchronisation : quand les deux mouvements sont combinés, la synchronisation est « attention...gauche...droite...gauche »

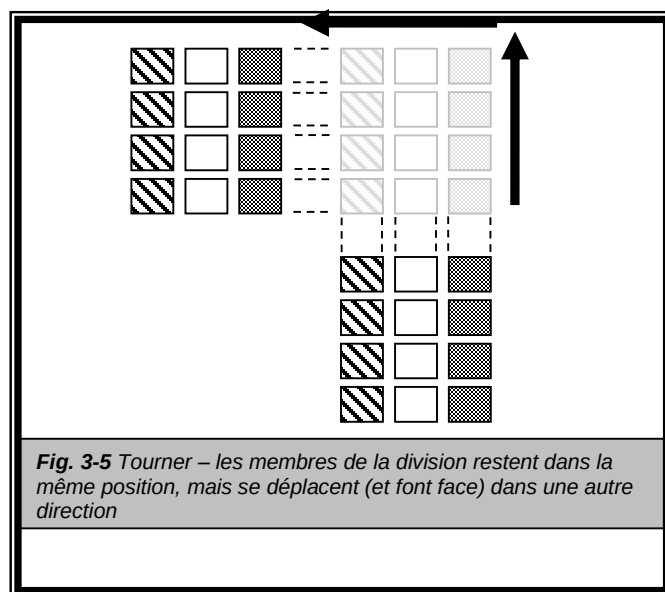
3.05 Conversion au pas cadencé – « Gauche/Droite – CONVERSION »

- a) But : La conversion change la direction de la marche de la division de 90° à gauche ou à droite.
- b) Il faut que :
 - i. le cadet à l'intérieur de la roue fasse de plus petits pas, le cadet au milieu fasse des pas normaux de 75 cm, le cadet à l'extérieur fasse des pas plus grands
 - ii. la conversion se fasse en quatre pas
 - iii. les trois cadets de chaque ligne demeurent alignés durant la conversion



3.06 Tourner à gauche au pas cadencé – « Section, Tourner – À GAUCHE » (ordre lancé sur le pied droit)

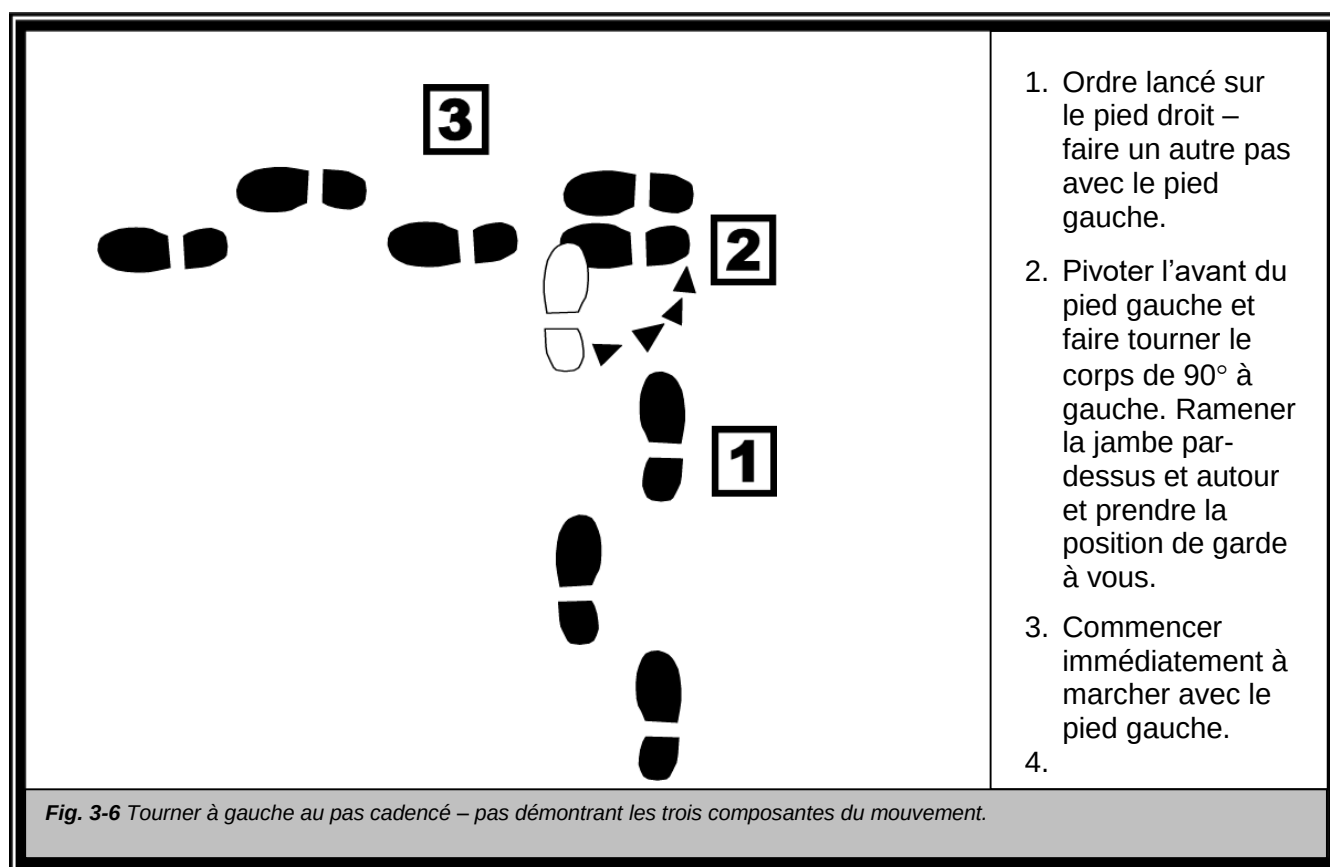
- a) But : Changer la formation de la division et la direction dans laquelle elle marche de 90° à gauche.
- b) Cet ordre comprend trois mouvements :
- c) 1^{er} mouvement – l'ordre est lancé au moment où le pied droit (gauche) touche le pont
- i. faire un pas de 35 cm avec le pied gauche (droit) en continuant à balancer les bras comme au pas cadencé
- d) 2^e mouvement
 - i. plier le genou droit de manière à ce que le haut de la jambe soit parallèle au sol
 - ii. ramener les bras sur le côté comme dans la position de garde-à-vous
 - iii. tourner les épaules de 90° à gauche (droite) pour être face à la nouvelle direction
 - iv. en même temps, pivoter de 90° à gauche (droite) sur la pointe du pied gauche et redresser la jambe droite (gauche) pour prendre la position de garde-à-vous



REMARQUE : Il vous sera peut-être difficile de garder l'équilibre, mais une fois que tout le mouvement aura été pratiqué, votre élan rendra l'exécution plus facile.

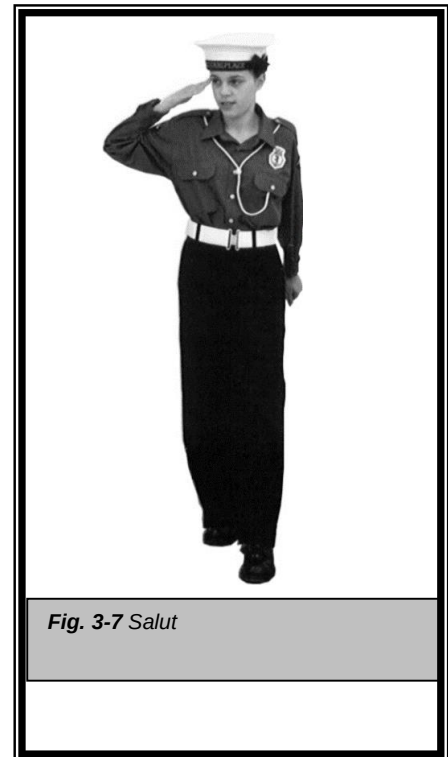
e) 3^e mouvement

- i. faire un pas de 35 cm du pied gauche (droit) et balancer le bras droit en avant et le bras gauche en arrière comme pour le pas cadencé; continuer de marcher.
- f) Synchronisation : Quand les trois mouvements sont combinés, la synchronisation pour l'ordre est « (attention)...pivotez...gauche...droite...gauche »



3.07 Saluer en marche - « Section, à droite (gauche) – SALUER » (lancé sur le pied gauche)

- a) But : Adresser un compliment aux officiers, au drapeau canadien, etc.
- b) Cet ordre comprend cinq mouvements :
- c) 1^{er} mouvement (lancé sur le pied gauche)
 - i. faire un pas de 75 cm avec le pied droit
 - ii. continuer de balancer les bras comme dans le pas cadencé
- d) 2^e mouvement
 - i. faire un pas de 75 cm avec le pied gauche
 - ii. ramener les bras sur le côté comme dans la position de garde-à-vous
 - iii. en même temps, lever le bras dans la position du salut
 - iv. tourner la tête et les yeux à droite (sans forcer)
 - v. pousser le bras droit en arrière de manière à ce que le majeur soit encore aligné sur l'extrémité du sourcil droit
- e) 3^e mouvement
 - i. faire quatre pas de 75 cm
 - ii. garder le bras droit dans la position du salut
 - iii. continuer de regarder à votre droite
- f) 4^e mouvement
 - i. faire un pas de 75 cm avec le pied droit
 - ii. ramener les bras le long du corps comme dans la position de garde-à-vous
 - iii. ramener la tête et les yeux droits devant
- g) 5^e mouvement
 - i. continuer de marcher
- h) Synchronisation : Quand les mouvements sont combinés, la synchronisation pour l'ordre est « (attention)...monter...2...3...4...5...descendre...balancer » (à la suite avec chaque pas)



REMARQUE 1) : Quand vous approchez un officier, commencez à saluer cinq pas avant de le croiser. Le salut est terminé une fois que vous avez fait un pas après l'avoir croisé.

REMARQUE 2) : Quand vous saluez à gauche, la seule différence est que la tête et les yeux tournent vers la gauche plutôt que vers la droite et que le bras droit se déplace vers la gauche de manière à ce que le majeur soit encore aligné sur l'extrémité extérieure du sourcil droit.

3.08 Yeux à droite (gauche) - « Section, Yeux – À DROITE (GAUCHE) » (lancé sur le pied gauche)

- a) But : Adresser un compliment en marche à un membre de la division
- b) Cet ordre comprend deux mouvements :
- c) 1^{er} mouvement
 - i. faire un pas ordinaire avec le pied droit
- d) 2^e mouvement
 - i. faire un pas ordinaire avec le pied gauche
 - ii. ramener la tête et les yeux vers la droite (ou vers la gauche) sans forcer
 - iii. continuer de marcher
- e) Synchronisation : Quand les mouvements sont combinés, la synchronisation pour cet ordre est « attention...fin »

REMARQUE : Lorsqu'une division reçoit l'ordre « Yeux à droite (gauche) », le guide de droite (gauche) continue de regarder devant.

3.09 Position fixe - « Section, position – FIXE » (lancé sur le pied gauche)

- a) But : Cet ordre est lancé pour reprendre la marche après un ordre « Yeux à droite (ou à gauche) ».
- b) Cet ordre comprend deux mouvements
- c) 1^{er} mouvement
 - i. faire un pas ordinaire avec le pied droit
- d) 2^e mouvement
 - i. faire un pas ordinaire avec le pied gauche
 - ii. tourner la tête et les yeux vers l'avant
 - iii. continuer de marcher
- e) Synchronisation : Quand les mouvements sont combinés, la synchronisation pour cet ordre est « attention...fin »

Chapitre 4 - Instruction du drill

4.01 Apparence et allure de l'instructeur

- a) Puisqu'il s'agit d'un apprentissage par imitation, l'apparence et l'allure de l'instructeur doivent être irréprochables. Lors de l'instruction du drill, l'instructeur doit être au repos tant qu'il n'a pas à faire de démonstration ou surveiller une personne. L'instructeur doit exécuter tous les mouvements de façon correcte et intelligente.

4.02 Démonstrations

- a) Il faut prévoir des démonstrations pour que la division puisse voir la position ou le mouvement. Toutes les démonstrations doivent être correctes. Une démonstration exagérée est une faute courante qui devrait être évitée.

4.03 Vérification

- a) La vérification constante et le renforcement positif sont essentiels pour déceler les fautes et encourager les améliorations. Un instructeur ne doit pas frapper ni pousser les membres de la division. Cela ne l'empêche pas, sans être offensif, d'aider le cadet à corriger sa position.

4.04 Vocabulaire

- a) Utiliser des mots courts et concis pour faire valoir à la division que le mouvement doit être effectué vivement et avec classe. Par exemple, les mots « du nerf » et « de l'effet » suggèrent le degré de netteté nécessaire pour accomplir le mouvement. Les blasphèmes et les sarcasmes personnels ne doivent jamais être utilisés.

4.05 Périodes de repos

- a) Dans les premières étapes, les cadets ne doivent pas être maintenus dans une position assez longtemps pour entraîner de la fatigue et une tension. Les périodes d'exercice à base de section à la halte doivent être intercalées de mouvements de marche à intervalles appropriés pour maintenir la vivacité des cadets, exercer leurs muscles et, par conséquent, donner un drill irréprochable.

4.06 Fautes de l'instructeur

- a) Les fautes de l'instructeur remarquées par un supérieur doivent être corrigées aussitôt que possible. L'instructeur ne doit pas être corrigé à portée d'oreille ou de vue de la division.

4.07 Séquence d'une leçon de drill

- a) Les procédures utilisées par les cadets de la Ligue navale pour l'instruction des périodes de drill sont indiquées dans l'annexe A de ce chapitre.

DÉROULEMENT D'UNE PÉRIODE DE DRILL	
Introduction	1. Mettre la division au repos 2. Se présenter et indiquer le mouvement à apprendre 3. Mettre la division au repos 4. Indiquer le but du mouvement (il y a toujours une raison) 5. Démontrer le mouvement complet, en marquant la cadence du pas
DÉCOMPOSITION DES MOUVEMENTS	1. Démontrer la première partie du mouvement 2. Expliquer comment se fait la première partie du mouvement 3. Donner l'occasion à la division de poser des questions 4. Faire pratiquer à la division le premier mouvement, au besoin : • collectivement • individuellement • collectivement 5. Enseigner le deuxième mouvement puis tout mouvement subséquent dans la séquence décrite ci-dessus
MOUVEMENT COMPLET	1. Faire deux démonstrations complètes et finales 2. Pratiquer le mouvement complet, l'instructeur marquant la cadence du pas 3. Pratiquer le mouvement complet, les cadets marquant la cadence du pas 4. Pratiquer le mouvement complet, sans marquer la cadence du pas
Conclusion	1. Indiquer de nouveau le mouvement et son but 2. Indiquer à quel point on en est rendu dans la leçon 3. Indiquer la leçon suivante

CHAPITRE 5 - État de l'effectif

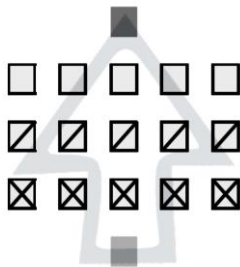
5.01 FORMATIONS

Formation de la section

La formation de la section ou de la division est une partie essentielle de l'ordre de parade. Il est possible d'installer des points de repère.

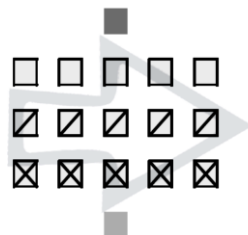
- i. Cinq cadets ou moins forment un seul rang
- ii. Six à neuf cadets forment deux rangs
- iii. Dix cadets ou plus forment trois rangs

Marche en ligne



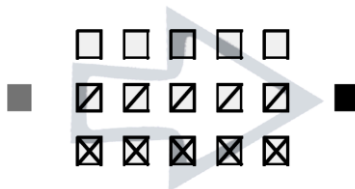
Quand une division doit être formée « en ligne », l'officier divisionnaire est en position à trois pas devant et au centre de la division. Le maître divisionnaire est à trois pas à l'arrière et au centre de la division.

Marche en colonne de trois



Une division en colonne de trois a la même formation que lorsqu'elle est en ligne, mais elle fait face au flanc (côté) plutôt que vers l'avant ou l'arrière.

Marche en colonne de route



La colonne de route est semblable à la colonne de trois, sauf que l'officier divisionnaire est à deux pas devant la file du centre de la division. Le maître divisionnaire est à deux pas derrière la file du centre de la division. La colonne de route est la formation utilisée le plus couramment lors d'une marche en division.

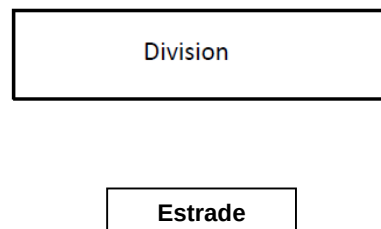
5.02 Positions

Normalement, les divisions sont alignées par compagnie. Selon le nombre de cadets du corps, il peut y avoir une (A) ou deux (B) compagnies. S'il y a des divisions spécialisées, la formation varie légèrement. De nombreux corps ont une division, une fanfare et peut-être une garde de drapeau.

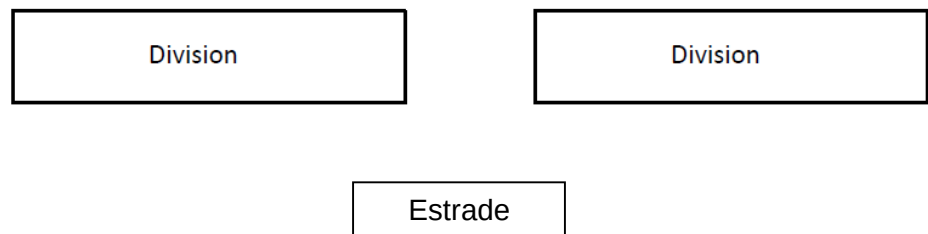
Lorsqu'il y a une garde de drapeau, elle prend position devant la parade, au centre. D'habitude, la fanfare est à l'arrière et, selon la taille du corps de cadets, sur le flanc gauche ou, s'il y a deux compagnies, au centre. L'espace disponible pourrait dicter le positionnement.

Quelques exemples;

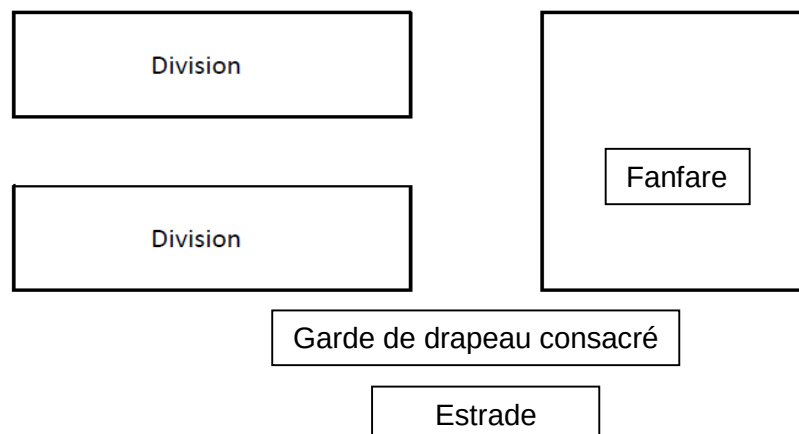
Une seule division :



Deux divisions :



Deux divisions et fanfare :



5.03 PROCÉDURES D'INSPECTION FORMELLE

GÉNÉRALITÉS

1. L'objectif principal d'une inspection consiste, du moins en partie, à présenter un ensemble coordonné aux parents des cadets et au public. Cette manifestation ne peut se dérouler correctement que dans la mesure où tous les participants savent à quoi s'attendre. Sauf indication contraire, ce guide donne les fondements des procédures à l'intention de tout un chacun.
2. La prise d'armes vise à permettre à l'officier chargé de l'inspection de juger de la qualité du corps en observant les cadets défilant, ainsi qu'en examinant leur propreté, la rigueur de leurs uniformes, leur discipline, leur vivacité d'esprit, leur concentration et leur allure.
3. Les procédures générales devraient d'abord être que les chefs de corps et les maîtres effectuent le rassemblement initial, le registre des présences, etc. du corps. Puis, les officiers se regroupent, font une inspection initiale, vérifient les couleurs et les prières. Après l'arrivée de l'officier de revue, les divisions présentes sont nommées et inspectées, elles défilent, etc. La présentation des récompenses peut avoir lieu avant ou après les démonstrations, à condition que les allocutions n'épuisent pas les cadets qui défilent (voir les paragraphes 18 et 28).

TENUE

4. Les officiers doivent porter l'uniforme complet avec les médailles et le porte-nom. Il convient que les instructeurs de cadets portent une tenue civile appropriée, c'est-à-dire veston et cravate ou robe ou jupe convenables. Les bénévoles des cadets doivent porter l'uniforme complet. Les cadets doivent porter l'uniforme complet. Les cadets faisant partie de la garde de drapeau consacré ou occupant un poste de commandement doivent porter des guêtres blanches; le chef de corps peut porter une « chaîne avec sifflet de canonier » et le quartier-maître une « chaîne avec sifflet de manœuvre ».

RÉCEPTION

5. Il convient que tous les invités soient assis avant l'arrivée de l'officier de revue. Un annonceur devrait être prêt à présenter l'officier de revue avant son arrivée et dire aux spectateurs à quel moment ils doivent se lever (pendant le salut général) ou s'asseoir. Un officier devrait être présent dans la zone d'accueil pour accompagner les invités, particulièrement la conjointe ou le conjoint de l'officier de revue, jusqu'au siège qui lui est assigné.
6. Il convient que le commandant et le président de succursale rencontrent le président de division et l'officier de revue au moins 20 minutes avant la parade pour examiner le plan final de la parade. Il convient de demander à l'officier de revue d'arriver dix minutes avant le début de la parade pour rencontrer les autres membres du groupe des dignitaires, ce qui donnera assez de temps à chaque membre pour examiner ce qu'il doit faire pendant la parade.
7. Le groupe de la revue se compose des personnes suivantes : l'officier de revue, le commandant, le président de division et le président de succursale. L'officier d'inspection, qui ne fait pas partie du groupe de la revue (à moins que l'officier de revue n'assume les

deux rôles), est libre de se déplacer discrètement pour observer la parade. Sur l'estrade, l'officier de revue devrait être au centre, le commandant deux pas derrière à sa droite; le président de division et le président de succursale peuvent prendre place dans les sièges qui leur sont assignés.

DÉROULEMENT DE LA PARADE

8. Au moment prévu pour la parade, le corps doit être formé « en ligne » (sections placées les unes à côté des autres) et « en rangs ouverts ». Les officiers et les IC s'alignent à gauche de l'estrade (face à la parade), et le chef à droite. À l'arrivée de l'officier de revue, le chef met la parade au « garde-à-vous ». S'il y a une garde, le commandant de la garde ordonne : « AU PORT LES DRAPEAU! »
9. Lorsque l'officier de revue arrive à l'estrade, le chef ordonne : « PARADE – SALUT GÉNÉRAL ». Si elle est présente, la fanfare commence à jouer. Tous les officiers et les cadets qui occupent un poste de commandement saluent lorsque l'ordre est donné.

INSPECTION

10. Le chef met la parade « au repos ». Le groupe d'inspection se met en place, l'officier de revue étant le plus près du rang inspecté, le cadet maître de la section à côté de l'officier de revue, le président de division derrière l'officier de revue, le chef à côté du président de division, le commandant derrière le président de division et le président de succursale à côté du commandant.
11. Alors que l'officier de revue s'avance vers la première section, le cadet-maître de la section se place sur le flanc droit de la section, face à l'officier de revue, le salue et déclare : « CADET-MAÎTRE {UNTEL}, {SECTION DU SAGUENAY}, AU RAPPORT! CADETS DE {1} ANNÉE, PRÊTS POUR L'INSPECTION, MONSIEUR » OU {LE TITRE QUI CONVIENT}.
12. Après l'inspection, l'officier de revue retourne à l'estrade et le groupe d'inspection y reprend sa position. Le chef rend compte à l'officier de revue et demande la permission de procéder au défilé.

DÉFILÉ

13. Le chef ordonne : « PARADE, FERMEZ LES RANGS, MARCHE! ». Il commande ensuite : « CCLN _____, DÉFILÉ EN COLONNE DE ROUTE À INTERVALLES DE CINQ PAS, GARDE EN TÊTE; DÉPLACEMENT VERS LA DROITE EN COLONNE DE ROUTE, TOURNEZ À DROITE ». Lorsque les officiers occupant des postes de commandement ont pris leurs positions (le chef, deux pas devant le m1 de division, les maîtres de division, deux pas devant leurs divisions), il commande : « CCLN _____, PAR LA GAUCHE, PAS CADENCÉ, MARCHE! ». En approchant de l'estrade, il donne l'ordre : « SUCCESSIVEMENT PAR DIVISIONS, TÊTE À DROITE! ». Chaque maître de division ordonne : « TÊTE À DROITE » en approchant de l'estrade, et « FIXE! » une fois que l'arrière de sa division est passé. Le chef et la première division se saluent. De retour à leur position devant l'estrade, le chef ordonne : « MARQUEZ LE PAS! », puis « HALTE!; AVANCEZ EN LIGNE, TOURNEZ À GAUCHE ». Si la fanfare est présente, elle reprendra sa position initiale et le chef ordonne : « PARADE, À DROITE, ALIGNEMENT! ».

MARCHE EN ORDRE DE REVUE ET SALUT GÉNÉRAL (FACULTATIFS)

14. Après l'ordre « à droite, alignement! », le chef ordonne : « CCLN _____, AVANCEZ EN ORDRE DE REVUE; PAR LE CENTRE, PAS CADENCÉ, MARCHE! », et la parade avance de sept pas. Puis, il ordonne : « CCLN _____, SALUT GÉNÉRAL » et, le cas échéant, « PRÉSENTEZ, ARMES! ». Tous les officiers et les cadets occupant des postes de commandement font le salut décrit au paragraphe 10. Ensuite, le commandant de la garde ordonne : « GARDE, À L'ÉPAULE, ARMES! », puis : « AU PIED, ARMES! ». Le chef rend compte à l'officier de revue et demande la permission de procéder à la remise des récompenses. Après être retourné à sa position, il ordonne : « PARADE, REPOS! ».

PRIX ET RÉCOMPENSES

15. La remise des prix et récompenses constitue le temps fort des activités de l'année pour les personnes concernées. Il convient de planifier et de répéter la cérémonie pour éviter les maladroitness, gagner du temps et impressionner les personnes présentes par le bon déroulement du spectacle, tout en faisant grand cas de ce moment privilégié pour les lauréats.
16. Les suggestions suivantes pourraient s'avérer utiles :
- a. Le corps devrait être debout au repos et, si une fanfare est présente, ses instruments devraient être déposés.
 - b. Il convient d'indiquer aux lauréats l'ordre dans lequel ils vont recevoir leurs récompenses afin qu'ils se placent, dans la mesure du possible, au premier rang.
 - c. S'assurer que tous les lauréats participent à la parade (les noms des absents devraient être retirés de la liste des annonceurs).
 - d. Prévoir un annonceur (un officier ou un instructeur), muni si possible d'un système de sonorisation, qui donnera des explications sur les récompenses et appellera les cadets.
 - e. L'annonceur décrit la récompense et annonce le nom du lauréat; celui-ci s'avance, s'arrête à un pas du présentateur et salue (même s'il s'agit d'un civil ou si la personne n'est pas en uniforme). Ensuite, le cadet accepte la récompense de la main gauche, serre la main du présentateur de la main droite et le remercie. Prise de photo. Puis, le cadet recule, salue, se tourne vers la gauche, remet la récompense à un assistant qui attend pour aller la placer sur une table d'exposition, puis retourne à sa place dans la section.
 - f. Cette soirée peut être longue pour les cadets. Beaucoup de corps de cadets tiennent un banquet de remise de prix ou une parade de promotion pour remettre la majorité des prix, en gardant la remise des prix les plus prestigieux pour la revue annuelle.

ALLOCUTIONS

17. Après la remise des récompenses, le commandant présente l'officier de revue qui devrait s'adresser brièvement à la parade. À la suite de l'allocution de l'officier de revue, le commandant présente le président de la Division, qui fait un court discours, le président de la succursale et lui demande de s'adresser à la parade. Si d'autres dignitaires sont présents, il convient de les inviter à « prononcer quelques mots » après les présentations (voir le paragraphe 32.), car les cadets sont toujours en rangs et probablement impatients de passer cette étape et le reste de la cérémonie. Une autre possibilité concernant les allocutions est décrite au paragraphe 28.

18. À la fin des discours, le chef ordonne : « PARADE, GARDE-À-VOUS! », s'avance, salue l'officier de revue et demande la permission de faire rompre les rangs et de préparer les présentations (exposition). Il fait rompre les rangs et demande aux cadets de se rendre à leurs stands d'exposition.
19. Le commandant ou l'annonceur indique que cette partie de l'inspection est terminée et invite les spectateurs à visiter l'exposition. Il devrait leur demander de suivre l'officier de revue et le groupe des dignitaires. Si des présentations dynamiques sont prévues (p. ex. des exercices), il convient de les présenter en premier de sorte que les spectateurs puissent les regarder de leurs sièges. Le commandant devrait guider le groupe des dignitaires pour l'exposition.

DÉMONSTRATIONS ET PRÉSENTATIONS

20. Si elles sont bien planifiées, les présentations constituent un élément essentiel de l'inspection annuelle. En plus d'intéresser les parents et les invités, elles permettent aux cadets de montrer la qualité et la variété de l'instruction au sein du corps. Pour en assurer la réussite, il faut les coordonner, les répéter et ils doivent refléter les activités réelles des corps.
21. Les commandants et l'état-major du corps décident du nombre et du type de présentations, avec la participation des cadets. L'état-major devrait surveiller la planification des présentations et faire des suggestions ou offrir de l'aide au besoin; toutefois, un groupe de cadets dirigé par un cadet-maître devrait être chargé de planifier et de donner chaque présentation. Le cadet-maître devrait présenter et expliquer les divers aspects de la présentation.
22. Les démonstrations d'activités physiques ne devraient être qu'un élément du programme. Les exercices de précision ou d'éducation physique sont impressionnants, mais ils ne reflètent qu'une partie de l'instruction. Il est donc conseillé aux cadets de ne pas concentrer tous leurs efforts sur ces activités.
23. Tous les groupes de cadets devraient installer leurs stands en même temps et y rester pendant la durée de l'exposition. Les stands devraient être disposés de telle sorte que le groupe des dignitaires puisse passer d'un stand à l'autre dans un ordre logique, les autres spectateurs étant à leur suite. La présentation principale devrait être donnée à l'officier de revue; cependant, les cadets devraient être prêts à parler de leurs exposés avec d'autres spectateurs.
24. Les démonstrations et les présentations peuvent comprendre des exercices, de la musique, une démonstration de secourisme élémentaire, la présentation des programmes et du matériel d'instruction, par exemple le programme Mousses fûtés et autres activités ou passe-temps particuliers. Un organigramme du corps peut également être affiché. Les cadets qui sont allés dans un camp, qui ont effectué une tournée ou une excursion peuvent en faire une brève description. Il convient d'utiliser des affiches, des brochures, etc. sur les endroits visités à titre de supports pédagogiques.

CÉRÉMONIE DU CRÉPUSCULE (FACULTATIVE)

25. La cérémonie du crépuscule (descente du drapeau national) peut être un moyen de clore les activités d'inspection, mais ne pas oublier que les cadets peuvent avoir chaud ou être fatigués, et un simple ordre de rompre les rangs suffira.

ALLOCUTIONS – OPTION

26. Les allocutions décrites au paragraphe 18 peuvent être prononcées après l'exposition et la cérémonie du crépuscule. Si cette solution est adoptée, tous les cadets doivent être rassemblés en une grande section en face de l'estrade (la garde et la fanfare ne doivent pas se rassembler séparément). Les invités et les spectateurs sont invités à retourner à leurs places. Les membres du groupe des dignitaires prononcent leurs discours conformément au paragraphe 18, à l'issue de quoi le groupe des dignitaires prend congé et les cadets rompent les rangs.

INSPECTION DES QUARTIERS DU CORPS

27. L'inspection des installations du corps après la parade devrait être aussi brève que possible. Il convient d'inviter le groupe des dignitaires à visiter (plutôt qu'à inspecter) les lieux. L'inspection devrait être menée par l'officier d'instruction à un moment qui convient à toutes les personnes intéressées.

RAFRAÎCHISSEMENTS

28. Il est pratique courante pour le Comité exécutif de la succursale, un comité auxiliaire, les parents des cadets ou autres d'offrir des rafraîchissements au groupe des dignitaires, aux invités, aux spectateurs et aux membres du corps à l'issue de l'inspection (annuelle). Si des rafraîchissements sont offerts, personne ne doit y avoir accès avant que l'inspection ne soit terminée.
29. Le protocole exige que les rafraîchissements soient offerts en premier au groupe des dignitaires. Ensuite, il convient de privilégier les cadets étant donné que ce sont eux qui ont subi l'inspection. Il serait prudent de poster un officier, un instructeur ou un membre de la succursale près des tables du buffet pour éviter que certains se servent trop généreusement et pour s'assurer qu'il y ait suffisamment de boissons et de nourriture pour tous les invités.
30. La réunion des officiers, des instructeurs, des cadets, des parents, des membres de la succursale et des autres participants après la parade est le moment idéal, pour les commanditaires locaux et les notables qui ne font pas partie du groupe des dignitaires d'« adresser des vœux » ou de « prononcer quelques mots » à l'intention du corps dans une atmosphère détendue.
31. Si des boissons alcoolisées sont servies au cours de la réception donnée après l'inspection, les organisateurs doivent absolument s'assurer que les cadets ne se trouvent pas dans la salle où ces boissons sont servies et qu'ils n'attendent pas à l'extérieur de la salle leurs parents ou les personnes qui doivent les reconduire en voiture et qui sont en train de bavarder. Ils devraient également essayer de veiller à ce que les officiers du corps, les instructeurs et les parents des cadets ne soient pas laissés à l'écart et qu'ils se retrouvent à faire le nettoyage pendant que le groupe des dignitaires, les invités de marque et d'autres convives partent pour bavarder entre eux.

5.04 PRISE DE COMMANDEMENT

En général, la prise de commandement consiste en une parade en règle avec deux inspections. Ces inspections devraient être rapides. La première est faite par le commandant sortant, après quoi le commandant entrant et l'officier le plus gradé qui préside l'occasion s'assoient et signent les documents officialisant le changement de commandants.

Les certificats devraient être imprimés en trois exemplaires (1 pour le commandant sortant, 1 pour le commandant entrant, 1 pour le corps de cadets) et ils devraient tous être signés à une table devant l'assistance. Par la suite, le commandant entrant prendra sa place sur l'estrade et procédera à sa première inspection. Cette inspection devrait aussi être brève.

Une prise de commandement peut être combinée avec une autre parade et se dérouler avant le crépuscule de manière à ce que les cadets n'y soient pas trop longtemps et qu'ils puissent se retirer peu après.